

C.A.P. OPERATEUR-PROJECTIONNISTE DE L'AUDIOVISUEL

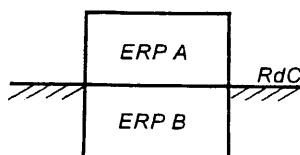
Epreuve EP3 Législation professionnelle

Question 1 : Dans quel type d'établissement est classée une salle de cinéma ?

Question 2 : Deux ERP sont superposés et non isolés entre eux, dans quelle catégorie sont-ils classés ?

ERP A = effectif de 18 personnes

ERP B = effectif de 21 personnes



Question 3 : Qu'exige le règlement de sécurité en ce qui concerne l'ouverture des portes en présence du public ?

Question 4 : Quel est le but du désenfumage ?

Question 5 : Exprimer en pourcentage, la pente maximale admise pour relier les différences de niveau entre le haut et le bas de votre salle de cinéma.

Question 6 : Par quel symbole indique-t-on qu'un matériel électrique est de classe d'isolation n°2 ?

Question 7 : Quel(s) type d'installation d'éclairage est (sont) obligatoire(s) dans une salle de cinéma ?

Question 8 : Qu'est-ce que l'alarme restreinte ?

Question 9 : Quels sont les modes d'action des produits extincteurs ?

Question 10 : Citer les différents éléments qui constituent un RIA.

CAP OPERATEUR-PROJECTIONNISTE DE L'AUDIOVISUEL	50 323 02	SUJET	Session 2006
Épreuve : EP3 LEGISLATION PROFESSIONNELLE	Durée : 1H30	Coef. : 3	Page 1/1